

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2393

présenté par

M. Isaac-Sibille, Mme Bergantz, Mme Maud Petit, Mme Piron, M. Lemaire, M. Daubié,
Mme Colomb-Pitollat, M. Valletoux et Mme Violland

ARTICLE 35

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.